2025 - 2e ÉDITION

Voyages Rockland Travel Inc.

BAIE GEORGIENNE

OKTOBERFEST

FESTIVAL WESTERN ST-TITE

2025 - 2e ÉDITION

Voyages Rockland Travel Inc.

TICO – Lic # 50010877

OMCA · Motor Coach Canada · tico.ca · ABA

CANADA POST / POSTES CANADA
Postage paid / Port payé
Personalized Mail / Courrier personnalisé
4365534

Pour le plaisir de voyager

3751, boul. St-Joseph Blvd.
Orléans, Ontario, Canada K4A 0Z7
Fax: 613-837-4005
1-888-631-2100

Tel.: 613-837-0855
www.voyagesrockland.com

Voyages Rockland Travel Inc.

Nous vous proposons des circuits pensés en fonction de vos goûts, de vos attentes et surtout de votre confort. Découvrez les avantages des circuits de Voyages Rockland et vous aurez l'assurance que les vacances que vous choisirez seront celles que vous désirez. En plus de vous offrir souvent des circuits exclusifs et uniques !

NOS GUIDES/ACCOMPAGNATEURS

Nos guides/accompagnateurs francophones seront avec vous tout au long de votre voyage. Leur passion, leur dévouement, leur hospitalité, leurs connaissances et leur expérience du terrain rendront votre voyage inoubliable.

QUALITÉ ET PROFESSIONNALISME DE NOS FOURNISSEURS

Puisque que la qualité du service est essentielle à la réussite de votre voyage, Voyages Rockland Travel a choisi des fournisseurs de services triés sur le volet. Leur professionnalisme est indéniable et la majorité d'entre eux servent nos clients depuis plusieurs années. Ils ont prouvé que votre satisfaction est leur raison d'être.

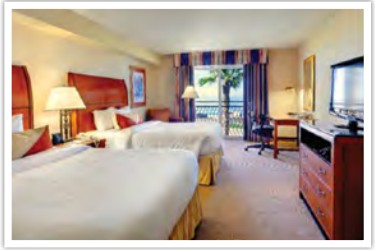

HÉBERGEMENT

Pour nos circuits au Canada et aux États-Unis, la classification hôtelière est basée sur des normes nord-américaines. La prise de possession des chambres s'effectue aux environs de 17 heures. Toutes les salles de bain sont privées et munies d'un bain et/ou d'une douche, d'une TV et souvent d'un accès gratuit à Internet. Voyages Rockland est un partenaire privilégié avec la chaîne hôtelière **Hilton**.

LES REPAS

Dans la plupart de nos circuits, les petits déjeuners sont inclus. De plus, des repas bien souvent uniques et dans des endroits particuliers sont ajoutés au circuit.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Il est maintenant **obligatoire** d'avoir un **passeport valide** pour franchir les douanes par voie terrestre. Vous devez également fournir, au moment de la réservation, pour tous les programmes vers les États-Unis et/ou tout programme ayant une portion aérienne, une photocopie de votre passeport.

T.I.C.O. (Travel Industry Council of Ontario)
En réservant votre voyage par l'intermédiaire d'une agence de voyages et Tours Opérateurs agréée TICO, comme Voyages Rockland Travel Inc., votre investissement est automatiquement protégé. TICO est une protection du consommateur pour les voyages, un gardien vigilant pour tous ceux qui réservent leur voyage par l'intermédiaire d'une agence de voyages agréée TICO. Grâce à l'enregistrement obligatoire de toutes les agences de voyages de l'Ontario, TICO s'assure que les agences se conforment à la Loi du secteur du voyage de l'Ontario. Et cela signifie qu'elles doivent : respecter la loi, faire correctement les choses comme la facturation et la divulgation, la publicité conforme à la vérité et la conformité financière – et de mettre tout paiement dans un compte en fiducie. Nous voyons à ce qu'elles rencontrent aussi les normes éducatives de l'industrie. De plus, si vous achetez des services de voyage par l'intermédiaire d'une agence de voyages agréée et vous ne les recevez pas en raison de faillite ou d'insolvabilité, TICO peut vous aider.

Pour votre bénéfice, nous sommes membres de :

tico.ca · OMCA · MOTOR COACH CANADA · ABA AMERICAN BUS ASSOCIATION

Voyages Rockland Travel Inc. s'est engagé à offrir, dans la mesure du possible, des voyages, des excursions sécuritaires, simples et accessibles aux personnes ayant des incapacités. Toutes les activités sont classées par niveau. À partir de 2020, nous allons identifier le degré de difficulté de chacun de nos voyages. Ceci aidera nos clients à décider s'ils sont en mesure d'entreprendre le voyage qui les intéresse. Nous avons donc créé un système d'icônes à cet effet se trouvant au début de chaque voyage, vous permettent de vous faire une idée précise du niveau de difficulté de chaque voyage. Il importe de noter que les fournisseurs (***organisateurs***) de voyages étrangers sont assujettis aux lois de leur pays en ce qui concerne les mesures d'adaptation pour personnes ayant des incapacités. Les lois canadiennes sont d'ailleurs plus rigoureuses que celles de nombreux autres pays à cet égard. Ainsi, nous ne pouvons garantir partout l'accessibilité aux installations pour les personnes ayant des incapacités, de même que les excursions organisées par des tiers peuvent ne pas convenir aux personnes ayant des incapacités. Pour de plus amples renseignements sur l'accessibilité des excursions, prière de communiquer avec Voyages Rockland Travel Inc. De plus, prenez note que le guide et/ou l'accompagnateur d'un voyage a la tâche du bon déroulement du voyage et de s'occuper du groupe. Il ne peut s'occuper d'une personne qui nécessite un attention particulière pour ces déplacements ou autres soins. Ces personnes qui ont besoin d'une aide constante, peu importe le niveau doivent avoir un/une compagnon(e) de voyage qui est en mesure de voir à leur besoin.

Niveau 1 :
Le présent voyage comprend des déplacements à pieds sur de courtes distances, sans ou presque sans escaliers.
Degré de difficulté : **facile**.

Niveau 2 :
Le présent voyage comprend des déplacements à pieds sur de courtes distances, parfois par escaliers. Degré de difficulté : **facile/moyen.**

Niveau 3 :
Le présent voyage comprend des déplacements à pieds empruntant des escaliers et des sentiers et demande une bonne capacité physique.
Degré de difficulté : **moyen/difficile**.

Niveau 4 :
Le présent voyage exige des voyageurs une bonne condition physique et une bonne santé.
Degré de difficulté : **difficile**.

LES PLUS BEAUX COINS DE LA BAIE GEORGIENNE

24 au 28 août 2025

JOUR 1 : OTTAWA, ON – MIDLAND, ON
En route, ce matin, vers la magnifique baie Georgienne ! Nous prendrons la route 7, qui nous conduira vers Peterborough, puis contournerons le lac Simcoe pour atteindre Midland en milieu d'après-midi. Midland est une **petite ville charmante**, située **directement** sur la **baie Georgienne**. Une fois sur place, installation à notre **hôtel** pour les **trois prochaines nuits**. En soirée, **souper de groupe** et reste de la soirée libre. **S**

JOUR 2 : MIDLAND, ON
Petit-déjeuner avant de commencer notre journée. Notre première visite a lieu au **site historique de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons**. Cet endroit fut le **premier établissement européen en Ontario** et abritait le quartier général de la **mission des jésuites français** sur le **territoire** des **Hurons-Wendats**. En 1639, les jésuites et les auxiliaires laïques entament la construction d'un **poste entouré de palissades**. En 1648, Sainte-Marie héberge, dans cette contrée sauvage, 66 Français, soit le cinquième de toute la population de la Nouvelle-France ! En 1649, la brève histoire de Sainte-Marie arrive à son terme : la **communauté doit évacuer** les lieux en **incendiant le poste** qui lui avait servi de demeure pendant près d'une décennie. Après des **recherches historiques et des fouilles archéologiques** poussées, on a pu **reconstruire Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons** sur son **emplacement d'origine**. Nous apprécierons assurément la visite guidée, laquelle nous permettra de mieux comprendre ce qui s'est passé sur ce site, il y a 350 années. Temps libre pour dîner sur place, pour ensuite faire la **visite** du **Sanctuaire des martyrs canadiens**, une **visite** qui sera **éducative** sur les **plans historique** et **religieux**. Le **16 mars 1649**, des **pères jésuites sont capturés** sur le site de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons et sont **martyrisés** jusqu'à la mort. De ce groupe, les noms les plus connus sont : **Jean de Brébeuf, René Goupil et Gabriel Lalemand** (on compte, en tout, neuf martyrs canadiens). Un **sanctuaire fut construit en 1926**, sur une colline à proximité de Midland. Le site, vaste et paisible, rend **hommage à nos martyrs**. Par la suite, nous prendrons la route pour **Penetanguishene**. Cette communauté recèle un **bastion francophone** et se trouve **directement** sur la **baie Georgienne**. Une fois sur place, nous **visiterons le musée régional** qui nous permettra d'en connaître davantage sur les gens qui se sont établis à la suite des **visites d'Étienne Brûlé et de Samuel de Champlain**, au début du **XVII^e siècle**. Vers 17 h, nous ferons un **tour de bateau sur la baie Georgienne** afin d'admirer les **beautés de la région** et des **30 000 îles**. Nous en profiterons pour prendre le **souper à bord** et admirer le **coucher du soleil sur le lac Huron**. De retour à l'hôtel en milieu de soirée. **PD – S**

JOUR 3 : MIDLAND – WASAGA BEACH – COLLINGWOOD – MIDLAND, ON
Après le petit-déjeuner, nous irons **découvrir une autre belle région** de la **baie Georgienne**. En route pour **Collingwood**, reconnu comme un **centre de villégiature**, situé en bordure du lac Huron. Dès notre arrivée sur place, on rencontrera **notre guide local pour une visite guidée** de cette charmante ville, qui reposait jadis sur l'exportation et le transport de marchandises sur le lac Huron. Puis, nous irons dîner sur la **montagne Blue**, où un **petit Mont-Tremblant fut recréé** par le même développeur, Intrawest. Nous y trouverons des **boutiques spécialisées**, des **restaurants** et autres dans ce **charmant petit village touristique**. Cet après-midi, vous aurez le choix entre l'une ou l'autre de ces deux activités. Premièrement, Voyages Rockland propose la **visite d'un fabricant de chandelles**. La visite commence avec **l'historique de l'entreprise**, la **visite des lieux,** puis un **cours sur la fabrication de chandelle**. Nous aurons ainsi la chance de **fabriquer notre propre chandelle et de la personnaliser**. Pour ceux qui **préfèrent** des **découvertes culinaires**, nous irons dans une **brasserie artisanale locale** et ferons la **dégustation de bières.** Nous aurons alors l'option de **prendre une bonne bière**, basée sur notre dégustation. À quelle activité participerez-vous ? Après cette visite, nous nous arrêterons à la **station balnéaire** réputée de **Wasaga Beach**. Nous aurons le temps de découvrir la **plage de sable la plus achalandée de l'Ontario** ou de faire un **brin de magasinage** dans les **boutiques** et de trouver un **restaurant pour souper**. De retour à l'hôtel de Midland en début de soirée. **PD**

JOUR 4 : MIDLAND, ON – PARRY SOUND, ON
Après un bon petit-déjeuner, on quitte Midland à la **découverte** d'un vrai **joyau de la baie Georgienne** : **Parry Sound**, une ville qui offre un beau cachet et qui a **su préserver son architecture du tournant du siècle**.

Baie Georgienne

Midland ON - Shrine

Ste-Marie pays Hurons

Parc Algonquin - Musée forestier

Penetanguishene musée maritime

Wasaga Beach

Une fois sur place, **dîner de groupe** près de la marina de Parry Sound. Cet après-midi, un **magnifique tour de bateau** d'une durée de trois heures est prévu dans cette **région** qui est **parsemée d'îles**. Nous y verrons des **paysages du Bouclier canadien à couper le souffle**, sans oublier des **résidences secondaires à faire rêver**! Par la suite, installation dans notre hôtel de Parry Sound et reste de la journée libre. **PD – D**

JOUR 5 : PARRY SOUND, ON – OTTAWA, ON

Ce matin, en route vers Ottawa et l'Est ontarien. Pour le chemin du retour, nous **prendrons la route du magnifique parc Algonquin**. Nous ferons un **premier arrêt au centre des visiteurs** où **Voyages Rockland a organisé un piquenique** pour vous ce midi. Par la suite, nous ferons une **visite guidée du musée forestier**. Le **musée forestier du parc Algonquin** donne **vie à l'histoire de l'exploitation forestière** depuis **les premiers jours du bois équarri** jusqu'à la **fin des grandes draves**. Nous visionnerons une **présentation vidéo** qui résume **l'histoire de l'exploitation forestière dans la région du parc Algonquin**. Puis, il y a un **sentier facile de 1,5 km**, sur lequel on trouve de **nombreux éléments d'exposition d'un camp forestier reconstitué** et un **fascinant triqueballe à vapeur** appelé « alligator ». Nous **reviendrons dans le temps** et en apprendrons plus sur **cet aspect très coloré** de **l'histoire culturelle du parc Algonquin**. Afin de terminer notre voyage en beauté, un **souper de groupe** dans un restaurant d'Arnprior est prévu. Nous serons de retour à Ottawa et dans l'Est ontarien en milieu de soirée – avec de **beaux souvenirs** de notre **découverte** de la **baie Georgienne**!
PD – D – S

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable.*
Les prix indiqués sont par personne.

Légende : PD - Petit-déjeuner **D** - Dîner **S** - Souper

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour 4 nuits
- ✓ **9 REPAS** : 4 petits-déjeuners, 2 dîners et 3 soupers
- ✓ Toutes les visites mentionnées au programme
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ L'animation, l'information touristique et historique à bord
- ✓ La manutention d'une valise par personne (*sauf à Midland*)
- ✓ Les pourboires aux guides, au conducteur et lors des repas
- ✓ Les taxes

Non-inclus :

- Les assurances et autres dépenses personnelles
- Les visites non incluses au forfait
- Les pourboires aux personnelles hôteliers
- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	1 467,00 $
OCCUPATION SIMPLE	1 797,00 $
OCCUPATION TRIPLE	1 377,00 $
OCCUPATION QUAD	1 337,00 $

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 2 JUIN 2025 AVEC UN ACOMPTE DE 300,00 $ SOLDE PAYABLE LE 18 JUILLET 2025

OKTOBERFEST

KITCHENER – WATERLOO

10 au 13 octobre 2025

WILLKOMEN !

La ville de Kitchener-Waterloo célèbre cette année la 57e édition de cette grande fête bavaroise. Nous visiterons quelques villages mennonites, tels que St. Jacobs, Elmira et autres. Le réputé défilé de la fête de l'Action de grâce sera sans aucun doute le fait saillant du voyage. Nous y verrons des amuseurs de rue, des jongleurs, des chars allégoriques et des fanfares provenant de partout en Amérique du Nord ! Un forfait unique pour célébrer un ***VRAI OKTOBERFEST*** *!*

Réservez votre place le plus tôt possible afin d'éviter la déception !

Jour 1 : Nous quittons Ottawa et ses régions ce matin en direction de Kitchener. Votre guide vous remettra un joli **chapeau bavarois, gracieuseté de Voyages Rockland**, afin de bien vous intégrer aux activités du festival. Nous prévoyons arriver à l'hôtel vers 15 h 30. Vous aurez le reste de l'après-midi libre pour vous détendre et vous familiariser avec les lieux. L'hôtel choisi par Voyages Rockland est l'hôtel ***Crowne Plaza Kitchener, situé au cœur du centre-ville et de toute l'action de l'Oktoberfest***, près de plusieurs restaurants et d'un centre commercial**.** L'hôtel est muni d'une **piscine intérieure**, d'une salle d'exercice, d'un **bar** et d'un **restaurant**. Installation à l'hôtel et nous prendrons part à nos premières célébrations de cette grande fête bavaroise. Nous nous rendrons dans un club allemand, où nous aurons droit à un souper typique avec des démonstrations de danses folkloriques auxquelles nous aurons la chance de participer. De retour à notre hôtel en milieu de soirée. **S**

Jour 2 : Après un bon petit-déjeuner, nous nous rendrons au célèbre ***Farmers' Market*** **de St. Jacobs**. Ne soyez pas surpris de voir des **mennonites** se rendre au marché en charrette pour y acheter ou y vendre leurs produits. Le *Farmers' Market* de St. Jacobs existe depuis **plus de 125 ans** et est considéré comme **l'un des plus importants en Ontario**. On y trouve des fruits et des légumes, du pain maison, des pâtisseries, de l'artisanat, des vêtements, des boutiques spécialisées, des restaurants, et bien plus. Il sera possible d'aller aux magasins d'entrepôt (*Factory Outlet)* ou au *Livestock Exchange*, situés sur le site même. Aussi, à notre arrivée, nous **irons visiter le centre de visiteurs des mennonites**, où nous **apprendrons davantage sur ces gens** et pourquoi ils sont venus s'installer dans cette région du sud de l'Ontario en si grand nombre. Une histoire fascinante ! En début d'après-midi, nous ferons un **tour de charrette** qui nous conduira à travers la **campagne** et où nous verrons

des **fermes mennonites**. Par la suite, nous retournerons à l'hôtel pour profiter d'un temps libre. Voyages Rockland vous suggère de participer aux festivités au ***Willkommen Platz,*** où se trouvent de **nombreux kiosques et de l'animation. Cet endroit n'est qu'à 10 minutes de marche de notre hôtel !** En soirée, nous irons au **plus important club bavarois de Kitchener**, qui offre la **plus remarquable célébration bavaroise** : nous aurons droit à un **souper typiquement bavarois**, lequel comprend des mets tels que *schnitzel* et du *sauerkraut*, sans oublier le strudel aux pommes. Le tout se déroulera au son de la musique d'un **orchestre bavarois** constitué d'une **multitude de musiciens**. Toute une soirée en perspective ! *Prosit !* **PD – S**

Jour 3 : Aujourd'hui, nous profiterons de notre présence à Kitchener-Waterloo pour faire un **tour guidé** des **villes jumelles**, mais surtout de la **campagne**. Un **guide local** nous fera visiter les **villages mennonites** et vous serez ébloui de voir les **centaines de *buggys*** tirés par les chevaux, tous alignés autour des **petites églises** vers lesquelles ces gens se déplacent pour assister à la messe. Un arrêt est prévu au village de **St. Jacobs** pour faire l'achat de **souvenirs** et **d'œuvres artisanales,** et vous aurez du **temps libre** pour **dîner**. Nous serons de retour à l'hôtel en milieu d'après-midi et le reste de la journée sera libre pour nous permettre d'explorer les lieux et de profiter des nombreuses installations de l'hôtel. **PD**

Jour 4 : Notre journée débutera par le petit-déjeuner, suivi de l'évènement tant attendu : le **défilé d'*Oktoberfest,*** qui a lieu sur une distance de 5 km (3 mi). Les gens attendent dès l'aube pour avoir une place de choix le long du parcours ! Mais… **Voyages Rockland a** réservé **pour le groupe** les quelques **estrades disponibles** en plus d'une **belle couverture pour vous garder au chaud,** que vous pourrez **garder par la suite comme souvenir.** De plus, c'est à cet endroit que toutes les **fanfares** doivent s'arrêter pour donner leur spectacle, car les caméras de télévision sont situées à proximité des estrades et le tout est **retransmis** à travers le Canada sur le réseau **CTV**. Après la parade, nous reviendrons à l'hôtel, où nous aurons du temps pour retourner à notre chambre. Ce sera suivi d'un **dîner de groupe** avant notre départ. Nous quitterons les lieux en début d'après-midi et nous prévoyons arriver dans la région de la capitale nationale vers 21 h. Ce **voyage restera longtemps dans notre mémoire**, en plus des quelques mots allemands que nous aurons ajoutés à notre vocabulaire ! **PD – D**

N. B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable.*

Légende : PD - Petit-déjeuner **D** - Dîner **S** - Souper

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour **3 nuits au centre-ville** de Kitchener
- ✓ **6 REPAS** : 3 petits-déjeuners, un dîner et **deux soupers** de **style bavarois** avec **musique**, **danse** et **animation**
- ✓ Toutes les **visites mentionnées** au programme
- ✓ Des **billets de qualité** dans les **estrades** pour assister au défilé d'Oktoberfest
- ✓ Un **chapeau bavarois** et une **couverture souvenir**, gracieusetés de Voyages Rockland
- ✓ L'accompagnement d'un guide professionnel de Voyages Rockland
- ✓ L'animation, l'information touristique et historique par votre guide
- ✓ La manutention d'une valise par personne
- ✓ Les pourboires aux guides, au conducteur et lors des repas inclus au forfait
- ✓ Les taxes applicables

Non-inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage et les dépenses personnelles
- Les pourboires au personnel hôtelier
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**1 389,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**1 769,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**1 279,00 $**
OCCUPATION QUAD	**1 229,00 $**

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 6 JUIN 2025 AVEC UN ACOMPTE DE 300,00 $ SOLDE PAYABLE LE 5 SEPTEMBRE 2025

LA FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME AU SAGUENAY

14 au 17 juillet 2025

Cet été, la **superbe région du Saguenay** nous invite à venir voir ou revoir **le réputé spectacle « La Fabuleuse Histoire d'un Royaume »**. Venez également **découvrir de nouveaux attraits touristiques** ainsi que ses **sites existants**, totalement **réinventés** et **modernisés**.
Ne ratez pas cette occasion de vous évader pour quelques jours au royaume du Saguenay !

JOUR 1 : OTTAWA – LA MALBAIE
Première journée de ce **voyage de découvertes** et **d'expériences enrichissantes**. Nous traverserons d'abord la Ville de Québec pour atteindre le **magnifique comté de Charlevoix**, où nous passerons la prochaine nuit à La Malbaie. Une fois sur place, distribution des chambres et temps libre pour bien s'installer. En soirée, nous aurons notre **souper de bienvenue** à l'hôtel et le reste de la **soirée libre** pour profiter de la **magnifique piscine intérieure**, qui surplombe le fleuve Saint-Laurent. **S**

JOUR 2 : LA MALBAIE – CHICOUTIMI
Un bon petit-déjeuner pour commencer la journée du bon pied, puis en route pour Chicoutimi. Notre premier arrêt est le **charmant hameau de L'Anse-Saint-Jean**, où nous aurons un **dîner de groupe**, pour ensuite prendre un **bateau afin de découvrir les fjords du Saguenay**. Ce **parcours guidé** nous permettra d'admirer les **magnifiques fjords, ses plus hauts caps** et la **statue Notre-Dame-du-Saguenay**. Ensuite, nous nous dirigerons vers l'hôtel, installation et **reste de la journée libre**. Nous pourrons profiter des installations, notamment la **piscine extérieure**, une baignoire à remous, etc. **PD – D**

JOUR 3 : SAGUENAY
Petit-déjeuner à l'hôtel pour ensuite nous rendre dans une banlieue de Jonquière pour faire une **visite assez inusitée**, soit celle d'un **producteur de vin** qui a défié toutes les probabilités en réalisant la **culture de vignes et en produisant un vin unique.** En 1977, la famille Tremblay entreprend des recherches approfondies et se lance à l'aventure. En 1994, elle met en terre 8 000 plants de vigne et crée par le fait même **le premier vignoble reconnu par la Régie des alcools du Québec au Saguenay–Lac-Saint-Jean** ! Au fil des ans, elle **diversifie sa culture** et entame la **production de bleuets** et de **framboises**. À notre arrivée, nous ferons la visite des installations et la dégustation de leurs produits. Bien sûr, il sera possible de faire **l'achat de nos articles préférés** ! Par la suite, nous prendrons un **copieux repas champêtre**. De retour à l'hôtel pour du **temps libre pour profiter des installations** ou se détendre. En fin d'après-midi, nous nous rendrons sur la rue principale du centre-ville de Chicoutimi pour y faire du lèche-vitrine et dénicher un endroit pour souper. En soirée, nous assisterons au **spectacle tant attendu**, soit **La Fabuleuse Histoire d'un Royaume**. En 1987, Ghislain Bouchard écrivait le scénario d'une pièce historique qui devait être jouée pour une saison seulement, en 1988, dans

le cadre du 150e anniversaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. **Trente-sept ans plus tard**, cette même œuvre ***fabuleuse*** est toujours sur scène et joue son histoire soir après soir. Le spectacle à grand déploiement **La Fabuleuse Histoire d'un Royaume** est le **premier spectacle à être devenu un attrait touristique permanent au Québec** avec plus de **1 300 000 spectateurs** à ce jour. La Fabuleuse Histoire d'un Royaume est **un incontournable à voir et à revoir depuis 1988** ! **PD – D**

JOUR 4 : CHICOUTIMI – OTTAWA

Après un bon petit-déjeuner, en route pour traverser le **parc des Laurentides** en direction de la Ville de Québec. Nous ferons un arrêt pour un **dîner de groupe** dans un **excellent restaurant** qui se trouve sur la réserve de Wendake, accompagné d'un bon **verre de vin**. Après ce repas, nous poursuivrons vers nos régions respectives, que nous atteindrons en milieu de soirée. **PD – D**

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable.*
Les prix indiqués sont par personne.

Légende : PD - Petit-déjeuner **D** - Dîner **S** - Souper

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour 3 nuits
- ✓ **7 REPAS** : 3 petits-déjeuners, 3 dîners et 1 souper (*dont un de bienvenue et un d'au revoir avec verre de vin*)
- ✓ Toutes les visites mentionnées au programme
- ✓ La manutention d'une valise par personne
- ✓ Un guide professionnel de Voyages Rockland
- ✓ L'animation et l'information historique et touristique par votre guide
- ✓ Les pourboires au conducteur, aux guides et lors des repas inclus
- ✓ Les taxes applicables

Non-inclus :

- Les assurances et autres dépenses personnelles
- Les visites non incluses au forfait
- Les pourboires aux personnelles hôteliers
- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**1 289,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**1 559,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**1 219,00 $**
OCCUPATION QUAD	**1 179,00 $**

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 9 MAI 2025 AVEC UN ACOMPTE DE 300,00 $
LE SOLDE EST PAYABLE LE 11 JUIN 2025

FESTIVAL WESTERN DE ST-TITE

VENEZ VIVRE UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET DANS UNE AMBIANCE FAMILIALE !!!

GUIDÉ PAR MARIO

5 au 8 septembre 2025

Encore une fois pour 2025, Voyages Rockland vous offre la possibilité d'assister et de participer au plus grand rodéo de l'est du Canada et d'Amérique du Nord. À ses débuts en 1967, le festival accueillait environ annuellement 6 000 personnes; aujourd'hui, ce sont 665 000 visiteurs qui participent aux divers événements organisés dans le cadre de ce festival western !

*Comme d'habitude, Voyages Rockland a pensé à vous en planifiant un **séjour confortable** qui vous permettra de **participer** aux **activités les plus populaires**.*

*Nous assisterons à **deux (2) rodéos**, tous deux avec des **sièges dans la section** « **or** », soit au **centre de l'arène** et, surtout, dans une **section couverte**, à **l'abri des intempéries** et du **soleil**. Nous ferons une **visite guidée de l'arrière-scène d'un rodéo** – vous recevrez une **étoile de shérif**, qui agit comme **laissez-passer** donnant **accès gratuitement** à **4 chapiteaux**, à plus de **115 artistes** et à **450 heures de spectacles**. En plus, nous visiterons une **ferme de daims**, comprenant un **repas champêtre** et une **visite de la Vieille Prison de Trois-Rivières**.*

Joignez-vous à nous et devenez cowgirl ou cowboy l'espace de 4 jours !

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable. Prix indiqués sont par personne.*

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour 3 nuits à **l'hôtel Gouverneur** de Trois-Rivières (3*)
- ✓ **5 REPAS** : 3 petits-déjeuners, 1 dîner et 1 coupon-repas applicable sur le site du festival
- ✓ Une étoile de shérif, qui donne l'**accès gratuit** à plusieurs endroits sur le site
- ✓ Un **billet** pour assister au **rodéo du 6 septembre** (*section OR – estrade couverte et centrale*)
- ✓ Un **billet** pour assister au **rodéo du 7 septembre** (*section OR – estrade couverte et centrale*)
- ✓ Une **visite guidée** de **l'arrière-scène du festival** et des **installations**
- ✓ La **visite** d'une ferme **d'élevage de daims**
- ✓ La **visite** de la **Vieille Prison de Trois-Rivières**
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ La manutention d'une valise par personne
- ✓ Les pourboires au guide, au conducteur et lors des repas inclus
- ✓ Les taxes

Non-inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage et les dépenses personnelles
- Les pourboires au personnel hôtelier
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**1 333,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**1 663,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**1 243,00 $**
OCCUPATION QUAD	**1 193,00 $**

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 30 MAI 2025 AVEC UN ACOMPTE DE 300 $
LE SOLDE EST PAYABLE LE 31 JUILLET 2025

DÉCOUVERTES CULINAIRES
À L'ÎLE D'ORLÉANS

14 au 17 SEPTEMBRE 2025

Pour 2025, Voyages Rockland vous offre de venir ***découvrir l'agrotourisme*** *dans la paisible île d'Orléans. Située le long de la côte de Beaupré, l'île d'Orléans, c'est 7 000 habitants répartis dans 6 municipalités ayant chacune ses particularités, mais un charme indéniable. Nous partirons à la rencontre de sa nature et de ses saveurs. Nommée « l'île de Bacchus » par Jacques Cartier en 1535, en raison des vignes qui y poussaient, elle a été rebaptisée l'****île d'Orléans****, en 1536, en l'honneur du duc d'Orléans. Cette île au cœur du Saint-Laurent occupe une superficie de 193 km² et offre à ses visiteurs une* ***immense diversité agrotouristique*** *et nous allons profiter de notre présence pour en* ***voir les principaux sites****. Nous joindrons l'utile à l'agréable en réalisant ainsi* ***quelques visites divertissantes*** *et* ***éducatives****, sans oublier ses* ***tables champêtres****, parfois dans des* ***établissements historiques****, offrant aussi des* ***produits du terroir local****.*

Joignez-vous à nous en vue de quatre belles journées à goûter, à sentir et à toucher les produits de l'île d'Orléans !

DÉGUSTATIONS ET VISITES

Chocolaterie – fromageries – érablière – crèmerie – cidrerie – vinaigrerie
conserverie – nougaterie – vignoble, etc.

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable. Le prix indiqué est par personne.*

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour 3 nuits
- ✓ **9 REPAS :** 3 petits-déjeuners, 3 dîners et 3 soupers gastronomiques
- ✓ Toutes les visites et dégustations
- ✓ La manutention des bagages
- ✓ Un guide professionnel de Voyages Rockland
- ✓ L'animation et les informations historiques et touristiques par votre guide
- ✓ Les pourboires au conducteur, aux guides et lors des repas inclus
- ✓ Les taxes applicables

Non-inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage et les dépenses personnelles
- Les pourboires au personnel hôtelier
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**1 585,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**1 815,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**1 525,00 $**
OCCUPATION QUAD	**1 495,00 $**

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT 16 JUIN 2025 AVEC UN ACOMPTE DE 300 $
LE SOLDE EST PAYABLE LE 15 AOÛT 2025

LA COMÉDIE MUSICALE

EN FRANÇAIS
VILLE DE QUÉBEC

11 au 14 août 2025

Voyages Rockland vous offre **l'opportunité** de voir ce **classique de Broadway** en **français** au prestigieux **Théâtre Capitole de Québec**. Notre profiterons de notre présence à Québec pour y passer quelques jours afin de **découvrir ou de redécouvrir la magnifique Ville de Québec**, toujours aussi trépidante durant la saison estivale.

JOUR 1 : OTTAWA – VILLE DE QUÉBEC
Tôt cet avant-midi, nous quitterons Ottawa et les régions afin de nous diriger vers la Ville de Québec. Une fois sur place, nous nous installerons à **l'hôtel**, qui se trouve à **quelques pas des murs du Vieux-Québec**. À peine **150 mètres** et vous y trouvez la **porte St-Jean**, qui vous donne accès aux **nombreux restaurants et boutiques du Vieux-Québec**. Une fois sur place, enregistrement, installation et reste de la journée libre. Profitez de ce temps libre pour vous dénicher un bon restaurant avec terrasse et explorer cette ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

JOUR 2 : VILLE DE QUÉBEC
Après le petit-déjeuner, nous partons pour la Côte-de-Beaupré pour une matinée. Notre première visite sera une **visite guidée*** de la réputée **basilique Sainte-Anne**, lieu de pèlerinage où le principal rassemblement a lieu chaque 26 juillet de chaque année, point culminant de la neuvaine à sainte Anne, patronne civile et ecclésiastique du Québec. Elle possède trois reliques insignes de la sainte mère de la Vierge Marie. Cette basilique a aussi été **désignée sanctuaire national** par la **Conférence des évêques catholiques du Canada**, comme seulement quelques autres sites. Peu importe le nombre de fois que vous avez visité cette basilique, elle demeure **toujours un endroit magique** et un **lieu** où il fait **bon se recueillir**. Par la suite, nous visiterons le **Cyclorama de Jérusalem** ! Ce cyclorama est l'œuvre de l'artiste Paul Phillipoteaux. Il est le **seul panorama conservé au Québec et au Canada, ainsi qu'en Amérique du Nord**. Sa rotonde d'origine fut construite sur pilotis. À l'intérieur, nous gravirons un escalier dans la pénombre, pour nous retrouver sur une galerie d'observation qui se trouve à 5 m (16 pieds) du sol. Dans cette vaste enceinte se trouve le panorama. Cette toile donne **l'illusion extraordinaire aux spectateurs d'être eux-mêmes à Jérusalem et de revivre le jour de la crucifixion**, en plus de **contempler** une grande partie de la **ville de Jérusalem**. Un vrai **voyage** au **cœur de la Terre sainte** ! Il est l'un des trois **plus grands cycloramas peints à l'huile sur toile**. Ce panorama est **reconnu** comme un **bien patrimonial de la province de Québec**. Par la suite, nous aurons droit à un **dîner de groupe** dans une belle auberge à proximité de Sainte-Anne-de-Beaupré. En début d'après-midi, **visite du musée d'un artisan du cuivre**. **Reconnu mondialement** pour ses œuvres singulières,

l'artisan Albert Gilles s'est spécialisé au fil du temps dans les **travaux de décoration d'églises**, de basiliques et de cathédrales, dont la **magistrale porte du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré**. Nous verrons les **deux musées pour bien saisir l'ampleur du talent de l'artiste de renom**. Nous en apprendrons plus sur l'humble personnage et découvrirons les **créations diversifiées** de celui qui a travaillé pour **Walt et Roy Disney, Mandelson Chrysler** et le **pape Pie XII** ! Une visite des plus éducatives. De retour à l'hôtel en milieu d'après-midi et reste de la journée libre pour se détendre et profiter des installations de l'hôtel. **PD – D**

* *Les évènements religieux ont priorité sur les visites guidées. Changement sans préavis.*

JOUR 3 : VILLE DE QUÉBEC

Après le petit-déjeuner à l'hôtel, nous nous rendrons à la **Citadelle de Québec**. Situé dans l'enceinte de la forteresse de Québec et surplombant le majestueux fleuve Saint-Laurent, ce bâtiment historique sert de seconde **résidence officielle au gouverneur général du Canada depuis 1872**. En plus de visiter la résidence, nous aurons la **chance de voir l'exposition** de **photos de la résidence au fil des décennies**. Après du temps libre pour dîner, nous monterons à bord du **navire Louis Jolliet** pour une **croisière** de 90 minutes sur le **fleuve Saint-Laurent**. Vers 17 h 30, nous nous rendrons au **Théâtre Capitole** afin d'assister au **spectacle tant attendu**. Voyages Rockland a réservé pour vous le forfait « **souper-spectacle** », vous donnant par le fait même **les meilleures places**, soit juste **devant la scène**. Après un **délicieux repas**, nous assisterons à la **comédie musicale CHICAGO** ! De retour à l'hôtel en fin de soirée. **PD – S**

JOUR 4 : VILLE DE QUÉBEC – OTTAWA

Après le petit-déjeuner, en route pour Ottawa et les régions. Nous serons de retour parmi les nôtres en milieu d'après-midi, avec **d'excellents souvenirs de la Ville de Québec** et surtout de la **comédie musicale Chicago ! PD**

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable.*
Les prix indiqués sont par personne.

Légende : PD - Petit-déjeuner **D** - Dîner **S** - Souper

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour **3 nuits** en cat. 3.5* – **centre-ville**
- ✓ **5 REPAS** : 3 petits-déjeuners – 1 dîner – 1 souper-spectacle
- ✓ Toutes les visites mentionnées au programme
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ L'animation et l'information historique, géographique et touristique
- ✓ La manutention d'une valise par personne
- ✓ Les pourboires aux guides, au conducteur et lors des repas inclus
- ✓ Les taxes

Non-inclus :

- Les assurances et autres dépenses personnelles
- Les visites non incluses au forfait
- Les pourboires aux personnelles hôteliers
- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**1 489,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**1 959,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**1 349,00 $**
OCCUPATION QUAD	**1 279,00 $**
VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 6 JUIN 2025 AVEC UN ACOMPTE DE 300,00 $ SOLDE PAYABLE LE 4 JUILLET 2025	

SPECTACLE

Comédie musicale sur l'histoire de Rose « La Poune » Ouellette

THÉÂTRE LE PATRIOTE
(Sainte-Agathe-des-Monts)

Mercredi 6 août 2025

On connaît tous cette **icône de l'humour** qui a fait **rire des milliers de spectateurs** pendant plus de **sept décennies**, mais connaissons-nous vraiment l'histoire de sa créatrice ? Une **avant-gardiste audacieuse** dont la vie est parsemée de **rencontres extraordinaires**, d'un **amour secret passionnel** et d'obstacles causés par son époque trouble. Savons-nous qu'elle fût la **première femme en Amérique du Nord** à avoir **dirigé deux théâtres** ? La **première femme** à ne pas être le faire-valoir d'un homme dans un **duo comique** ? La **première femme** à avoir **popularisé l'art de l'improvisation** au Québec ? Il est grand temps de rediriger la lumière sur l'immense legs d'une géante du Québec, qui a **inspiré et transformé la vie de tant de gens**, une **légende du patrimoine québécois**. La Géante, c'est l'histoire d'une fleur qui pousse dans la nuit, c'est l'héritage d'une flamme impossible à éteindre qui continue **d'éclairer le chemin de générations de femmes artistes**.

Réservez votre place rapidement – seulement 50 billets disponibles !

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable.*

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ Un souper de groupe, incluant un verre de vin
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ Les pourboires au guide, au conducteur et lors du repas
- ✓ Les taxes applicables

Non inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage
- Les dépenses personnelles
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

COÛT PAR PERSONNE
249,00 $
DATE LIMITE POUR RÉSERVER
LE 9 MAI 2025
AVEC PAIEMENT COMPLET

SPECTACLE

HOMMAGE À
GINETTE RENO

Je ne suis qu'une chanson

PRÉSENTÉ PAR JULIE MASSICOTTE

L'ASSOMPTION, QC

Mercredi 23 juillet 2025

Voyages Rockland a déniché un spectacle exclusif à notre groupe rendant hommage à la plus grande chanteuse francophone au pays… nulle autre que madame Ginette Reno.
Avec de nombreux succès, tels que :
Un peu plus haut, un peu plus loin – Des croissants de soleil – À ma manière
La dernière valse – Un enfant – Je ne suis qu'une chanson, et plusieurs autres !

De plus, nous ferons une randonnée en charrette, nous permettant de visiter une ferme d'élevage de daims (*cerfs européens*). Le tout sera suivi d'un vrai festin avec des produits du terroir.

Voyages Rockland a seulement 50 billets pour ce voyage;
évitez la déception en réservant votre place dès que possible !

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable.*

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ Un souper champêtre
- ✓ Une randonnée en charrette pour visiter une ferme d'élevage de daims
- ✓ Un billet pour le spectacle hommage à Ginette Reno
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ L'animation, l'information touristique et historique à bord
- ✓ Les pourboires au conducteur, au guide et lors du repas
- ✓ Les taxes

Non inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage
- Les dépenses personnelles
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

COÛT PAR PERSONNE
253,00 $
DATE LIMITE POUR RÉSERVER
LE 2 JUIN 2025
AVEC PAIEMENT COMPLET

FORFAIT THÉÂTRE II

MAISON DES ARTS DESJARDINS DRUMMONDVILLE

1er et 2 août 2025
OU
9 et 10 août 2025

Théâtre de Rougemont – Salle Marie-Thérèse Desmarais

LA PIÈCE QUI TOURNE MAL

THE PLAY THAT GOES WRONG

mettant en vedette

Fabien Cloutier – LeLouis Courchesne
Guillaume Lambert – Pierre-François Legendre
Olivia Palacci – Rémi-Pierre Paquin
Julie Ringuette – Jonathan Roberge

COUGAR QUI PEUT!

mettant en vedette

Carmen Sylvestre – Marie-Josée Longchamps – Yan Rompré
Pierre-Luc Cloutier – Kevin Lapierre – Paul Dion

Voyages Rockland présente à nouveau son populaire forfait théâtre d'été. ***Afin de répondre à la demande grandissante pour ce forfait et de combler notre clientèle, nous avons ajouté une 2e date.*** *Choisissez la date qui vous convient et* ***confirmez votre place le plus rapidement possible pour éviter la déception****. Quel plaisir de se rendre dans ces endroits et de rire aux larmes avec les grandes vedettes de la scène !*

Réservez tôt, ce forfait s'envole généralement vite !

JOUR 1 : Nous quitterons Ottawa et les régions en fin d'avant-midi pour nous rendre à Drummondville, que nous atteindrons en milieu d'après-midi. Installation et temps libre pour se détendre avant notre **souper de groupe**. En soirée, nous assisterons à notre première pièce, qui s'intitule ***La Pièce qui Tourne Mal, à la Maison des Arts de Drummondville***. « *Un meurtre a eu lieu dans un manoir de campagne et un inspecteur est chargé de l'affaire pour trouver le coupable. Cependant, lorsque cette intrigue est confiée aux comédiens maladroits de la Cornley Drama Society, tout ce qui peut mal tourner… tourne mal ! Les acteurs et l'équipe se débattent pour se rendre jusqu'au dernier rappel, avec des conséquences hilarantes ! Avez-vous déjà découvert qui a assassiné Charles Haversham ? Vous devrez venir voir par vous-même ! Vivez un chaos total et savourez cette comédie parfaite qui vous fera rire aux éclats !* ». Une fois la pièce terminée, nous retournerons à notre hôtel (pour le forfait du 9 et 10 août, l'hébergement est à Saint-Hyacinthe et l'ordre des pièces est inversé). **S**

JOUR 2 : Ce matin, après le petit-déjeuner**,** nous nous rendrons visiter le **Village d'antan de Drummondville**. Une fois sur place et après une légère mise en contexte, nous ferons cette **visite à notre guise** et ferons la rencontre de **personnages habillés en costume d'époque** dans **certains bâtiments**. Du temps libre est prévu pour dîner sur place. En **milieu d'après-midi**, nous nous rendrons au **Théâtre de Rougemont** où nous assisterons ***à la pièce Cougar qui peut !*** « *Rose, une retraitée bien tranquille s'adonne à sa passion : la peinture. Elle ne s'attend toutefois pas à voir arriver sa sœur avec qui l'entente n'est plus au beau fixe et pour cause : Brigitte se croit toujours et encore vivre dans la quarantaine ! Comment Rose va s'en sortir alors que débarquent un gigolo, puis son voisin (gai), sans compter que son fils lui prépare, lui aussi, une surprise de taille ? Tout ce joyeux méli-mélo aura le mérite de faire éclater quelques vérités, mais les sœurs se réconcilieront-elles ? Une comédie à rebondissements où les évidences pourraient bien être trompeuses* ! » Une pièce qui s'annonce intrigante, loufoque et avec une belle brochette de comédiens ! Une fois le spectacle terminé, **souper de groupe** avant de retourner dans nos régions respectives, que nous atteindrons en milieu de soirée. (Pour le forfait du 9 et 10 août, la visite au jour #2 est dans une ferme de wapitis plutôt qu'au Village d'antan de Drummondville. Le dîner au jour #2 est inclus, mais le souper est libre) **PD – S**

N.B. : *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable. Prix indiqués sont par personne.*

Légende : **PD** = Petit-déjeuner **D** = Dîner **S** = Souper

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour une nuit à Drummondville ou à Saint-Hyacinthe
- ✓ **3 REPAS** : un petit-déjeuner et 2 soupers (le forfait du 9 et 10 août inclut un dîner et un souper)
- ✓ Un billet pour la pièce de théâtre ***La pièce qui tourne mal***
- ✓ Un billet pour la pièce ***Cougar qui peut !***
- ✓ La visite du Village d'antan de Drummondville (une ferme de wapitis pour le forfait du 9 et 10 août)
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ Les pourboires aux guides, au conducteur et lors des repas inclus
- ✓ Les taxes

Non-inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage et les dépenses personnelles
- Les pourboires au personnel hôtelier
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**611,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**761,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**571,00 $**
OCCUPATION QUAD	**551,00 $**

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 26 MAI 2025 AVEC PAIEMENT COMPLET SUR RÉSERVATION

THÉÂTRE LE PATRIOTE

(Sainte-Agathe-des-Monts)

Samedi 19 juillet 2025

Les 39 Marches, la **comédie policière parmi les plus primées à travers le monde**, prend l'affiche au Québec, figurant la **meilleure brochette de comédiens**. La pièce « The 39 Steps » d'Alfred Hitchcock, cette **satire hilarante,** met en scène des dizaines de personnages, permettant au génie comique et au jeu physique des quatre acteurs de se déployer sous nos yeux. Cette **délirante intrigue d'espionnage** raconte l'histoire de Richard Hannay, un **gentleman faussement accusé du meurtre d'une femme**, forcé de partir dans une incroyable cavale à travers l'Angleterre. Pendant cette **chasse à l'homme aussi captivante que désopilante**, Hannay devra aussi tenter de décoder un mystérieux secret pour sauver son pays. Il s'agit d'une **histoire** aussi **riche** en **rebondissements** qu'en **divertissement**, qui tient **en haleine** jusqu'à la toute fin, en plus de faire **rire et d'éblouir** par les **prouesses scéniques** permettant de créer autant de lieux et de personnages. Dans un **savant mélange de mystère**, **d'action** et **d'humour**, Les 39 Marches est la **pièce humoristique que vous souhaitez absolument voir** !

Avec Les 39 Marches, le meurtre n'a jamais été aussi drôle !

Réservez votre place rapidement – seulement 50 billets disponibles !

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable.*

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ Un souper de groupe, incluant un verre de vin
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ Les pourboires au guide, au conducteur et lors du repas
- ✓ Les taxes applicables

Non inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage
- Les dépenses personnelles
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

COÛT PAR PERSONNE
259,00 $
DATE LIMITE POUR RÉSERVER
LE 2 MAI 2025
AVEC PAIEMENT COMPLET

Amphithéâtre du festival

Hôtel Château Joliette

Chef d'orchestre Kent Nagano

Lobby de l'hôtel Château Joliette

FESTIVAL DE lanaudière

MUSIQUE CLASSIQUE

LE PLUS GRAND FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE AU CANADA

1 et 2 août 2025

Voyages Rockland vous offre la chance d'assister à l'un des **plus grands festivals de musique classique en plein air au Québec** : le Festival de Lanaudière. Depuis 1977, la région de Lanaudière présente ce festival de musique classique. De plus, pour accompagner une telle expérience, nous avons inclus **des repas dignes de ce type de voyage**, **soigneusement apprêtés** et **délicieux**. Alors, joignez-vous à nous pour cette expérience unique !

JOUR 1 : OTTAWA – JOLIETTE

En route ce matin vers Joliette, pour assister à la **48e édition du Festival de Lanaudière**. Une fois à Joliette, installation au meilleur **hôtel** de la ville, le **Château Joliette**. Un peu de temps sera alloué pour se détendre et se familiariser avec l'hôtel avant de se rendre au site du festival. Ce soir, pour souper, Voyages Rockland a réservé des places sous **le grand chapiteau** où un succulent **souper de groupe** nous sera servi. Finalement, le moment tant attendu : notre premier spectacle dans le cadre du festival. Lors de cette soirée, nous entendrons **l'Orchestre symphonique de Montréal**, avec comme chef d'orchestre, le **grand Kent Nagano** qui sera de retour pour l'occasion. Lors de cette soirée, il interprétera la **symphonie no 3 de Johannes Brahms.** Voyages Rockland a réservé pour vous des **sièges sous la section abritée** et dans la **catégorie A**. Une fois le concert terminé, retour à l'hôtel. **S**

JOUR 2 : JOLIETTE – OTTAWA

Après le petit-déjeuner, nous prendrons la route de l'Assomption, pour y visiter la Seigneurie des patriotes. Une fois sur place, nous visiterons les lieux en plus d'une randonnée en charrette pour y voir la ferme d'élevage de daims (cerfs européens). Mais le but premier de notre visite de la Seigneurie est pour déguster un succulent repas de type champêtre, offrant des produits du terroir. Un vrai festin ! En milieu d'après-midi, nous retournerons sur le site du festival pour assister à notre **deuxième concert** prévu pour 16 h. Nous aurons le plaisir d'entendre à nouveau **l'Orchestre symphonique de Montréal**, sous la direction de **Kent Nagano**, qui exécutera la **symphonie concertante pour violon et alto de Mozart** et la **symphonie no 9 de Schubert**. Les solistes seront Veronika Eberle au violon et Timothy Ridout à l'alto. Nous serons toujours dans la même section, soit la catégorie A, sièges sous la section abritée. Puis, en fin d'après-midi, en route pour Ottawa. Un arrêt est prévu en cours de route pour le souper avant de se rendre dans nos régions respectives de l'Est ontarien, d'Ottawa et de l'Outaouais québécois. Nous serons de retour à la maison en milieu de soirée, emballés, espérant répéter l'expérience l'an prochain ! **PD – D**

N. B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable. Prix indiqués sont par personne.*

Légende : PD - Petit-déjeuner **D** - Dîner **S** - Souper

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour une nuit – hôtel Château Joliette 3.5*
- ✓ **3 REPAS** : Un petit-déjeuner, un dîner et un souper
- ✓ Un billet pour le concert de l'**OSM** avec **Kent Nagano** – siège réservé sous l'abri – **catégorie A**
- ✓ Un billet pour un 2e concert de l'**OSM** avec **Kent Nagano**– siège réservé sous l'abri – **catégorie A**
- ✓ La visite de la **Seigneurie des patriotes**
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ Les pourboires au guide, au conducteur et lors des repas inclus
- ✓ Les taxes

Non-inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage et les dépenses personnelles
- Les pourboires au personnel hôtelier
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**753,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**903,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**703,00 $**
OCCUPATION QUAD	**693,00 $**

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 30 MAI 2025
AVEC PAIEMENT COMPLET SUR RÉSERVATION

COLORIS AUTOMNAL MYSTÈRE

5 au 8 octobre 2025

Voyages Rockland vous offre à nouveau son réputé ***Coloris automnal mystère****, mais tout comme l'an dernier, ce voyage sera d'une* ***durée de quatre jours****. Rien ne change : l'itinéraire finale sera dévoilée une fois à bord de l'autocar ; toujours une destination agréable ! Comme auparavant, nous ferons des* ***visites éducatives*** *et* ***divertissantes*** *tout en parcourant des* ***routes panoramiques****. Du plaisir plein les yeux !*

Évitez la déception et réservez votre place le plus tôt possible.

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour trois nuits
- ✓ **10 REPAS** : 3 ***déjeuners de style américain,*** 3 dîners et 4 soupers
- ✓ Des visites éducatives et divertissantes
- ✓ L'accompagnement d'un guide de Voyages Rockland
- ✓ L'animation, l'information touristique et historique à bord
- ✓ Les pourboires au conducteur, au guide et lors des repas
- ✓ Les taxes

Non inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés, ainsi que les boissons
- Les dépenses personnelles et les assurances
- Les pourboires au personnel hôtelier
- Les excursions facultatives

N.B.: Indications modifiables sans préavis. Non remboursable. Prix indiqués sont par personne.

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	**1 391,00 $**
OCCUPATION SIMPLE	**1 681,00 $**
OCCUPATION TRIPLE	**1 301,00 $**
OCCUPATION QUAD	**1 261,00 $**

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 14 JUILLET 2025 AVEC PAIEMENT COMPLET

PARTIES DES BLUE JAYS

21 au 23 juillet 2025

En raison du succès retentissant de l'an dernier et de la demande populaire, Voyages Rockland a décidé d'ajouter une journée supplémentaire au forfait et une seconde partie de baseball des Blue Jays. Nous vous invitons à assister à **deux (2) joutes de baseball des Blue Jays de Toronto contre les légendaires Yankees de NY.** Tout a été pensé pour vous : transport, hébergement, etc. Nous avons réservé de **bons billets** au **premier palier**, soit **une joute derrière le 3e but** et **une joute derrière le 1er but** dans un **stade entièrement rénové**.

Une formidable opportunité de faire une sortie en invitant les amateurs de baseball de votre famille !

LE COÛT COMPREND :

- ✓ Le transport par autocar de luxe
- ✓ L'hébergement pour **2 nuits** – hôtel **Hilton Markham**
- ✓ **Deux petits-déjeuners copieux de style buffet**
- ✓ **Deux billets** pour assister aux joutes des Blue Jays – **sections #134 et #114**
- ✓ Un guide professionnel de Voyages Rockland
- ✓ Les pourboires au conducteur, aux guides et lors du repas inclus
- ✓ Les taxes applicables

Non-inclus :

- Les repas autres que ceux mentionnés et les boissons lors des repas
- Les assurances voyage et les dépenses personnelles
- Les pourboires au personnel hôtelier
- Les visites non incluses au forfait
- Tout ce qui n'est pas précisé dans les inclusions

N.B. *Indications modifiables sans préavis. Non remboursable. Le prix indiqué est par personne.*

	Coût par personne
OCCUPATION DOUBLE	889,00 $
OCCUPATION SIMPLE	1 149,00 $
OCCUPATION TRIPLE	819,00 $
OCCUPATION QUAD	779,00 $

VOUS DEVEZ RÉSERVER VOTRE PLACE AVANT LE 30 MAI 2025 AVEC LE PAIEMENT COMPLET

CONDITIONS GÉNÉRALES

*Par souci de concision, le genre masculin est utilisé dans ce texte comme générique.

ATTENTION : Certains voyages dans cette brochure peuvent être assujettis à des conditions particulières concernant l'annulation. Le cas échéant Voyages Rockland Travel Inc. (VRT) vous avisera de ces détails lors de votre réservation.

1. ANNULATION

1.1 Advenant l'annulation d'un voyage par VRT résultant d'un manque de participants, tous les montants versés à VRT par le client (celui-ci comprend aussi une référence au voyageur(s) ou participant(s) dans les matériaux écrits de VRT) lui seront remboursés au complet. Le client n'aura aucun droit à un dédommagement supplémentaire.

1.2 Lors d'annulation, le client doit envoyer une confirmation écrite à VRT. Aucun avis verbal ne sera accepté.

1.3 Peu importe la raison, si le client doit annuler le tout ou une partie d'un forfait de voyage, il devra faire demande pour un remboursement auprès de sa compagnie d'assurance voyage. Le client ne recevra aucun remboursement de la part de VRT. Sujet à la clause ci-dessous, le forfait ne sera pas transférable à une autre personne.

1.4 À la seule discrétion de VRT, un voyage peut être échangeable avec une autre personne moyennant des frais administratifs de 25 $/pp pour les voyages d'un (1) jour et de 50 $/pp pour les voyages de deux (2) jours ou plus. Pour des raisons de logistique et d'assurance, aucun changement ne sera accepté à l'intérieur des 24 heures de la date de départ. Il est interdit d'échanger avec une autre personne, un voyage qui comprend une portion aérienne, une croisière, une portion ferroviaire ou hors pays.

1.5 VRT ne sera aucunement responsable ou obligé de rembourser le client si un voyage est annulé à cause d'une interdiction de voyager, soit imposé par l'un des paliers du gouvernement du Canada ou résultant d'un accès interdit dans le pays visité. Le client devra faire demande pour un remboursement auprès de sa compagnie d'assurance de voyage.

1.6 Il est entendu que si la conduite du client l'empêche de voyager ou cause une interruption de son voyage, exemple: il ne se présente pas aux heures et lieux convenus pour le départ, il ne peut pas voyager à cause d'un manque de documents de voyage requis (passeport, billets d'avion, bons d'échange, visa, preuve d'immunisation nécessaires, etc.) ou il interrompt son voyage en cours de route de sa propre volonté, il n'aura pas droit à un remboursement de VRT nonobstant s'il a droit ou non à un remboursement par une compagnie d'assurance.

1.7 Si l'annulation d'un ou de plusieurs clients modifie l'occupation de la ou des chambres/cabines pour le ou les clients avec qui le client partageait la chambre, ce ou ces derniers doivent débourser le montant de la différence encourue par les changements. L'ajustement sera effectué immédiatement.

1.8 Il incombe au client d'obtenir une assurance d'annulation de voyage.

2. ASSURANCES

VRT recommande au client d'obtenir une assurance de voyage contre les risques généralement associés à un voyage, selon la destination. VRT suggère une assurance couvrant particulièrement les **frais médicaux et d'hospitalisation** et une **assurance annulation et interruption**. VRT recommande également une assurance touchant le **rapatriement**, la **perte de bagages et autres**. Il incombe au client de revoir en détail les conditions de ceux-ci et de communiquer avec la compagnie d'assurance si des explications ou clarifications sont nécessaires. VRT ne sera pas tenu responsable du défaut du client de se souscrire à une telle assurance.

3. REFUS D'ACHAT D'UNE ASSURANCE VOYAGE

En vertu de la *Loi sur les agences de voyages* de l'Ontario, VRT est tenu d'offrir de l'assurance voyage à ses clients à l'occasion de chaque réservation. VRT et son personnel agissent seulement à titre de représentants de la compagnie d'assurance voyage qui est offerte. Ils ne sont pas mandataires de la compagnie d'assurance. Le client reconnait que VRT et son personnel ne sont pas spécialistes des programmes offerts par la compagnie d'assurance. Bien que l'assurance voyage soit facultative, si le client refuse l'achat de l'assurance voyage offerte par VRT, il devra signer un **formulaire de reconnaissance que VRT a recommandé et offert l'assurance et que le client a refusé de s'y souscrire**. VRT se dégage de toute responsabilité de quelque nature que ce soit concernant les frais et les dommages résultant d'un refus d'acheter une assurance voyage ou de l'insuffisance de couverture d'assurance obtenue d'une tierce partie (p. ex., par l'entremise d'un plan collectif ou d'une carte de crédit).

4. MODIFICATIONS AU FORFAIT

VRT se réserve le droit d'effectuer, sans préavis, tout changement relatif aux hôtels, restaurants, transporteurs et activités. Les images contenues dans la brochure du forfait sont utilisées pour donner une idée du programme auquel le client peut s'attendre. Elles ne sont pas nécessairement une représentation exacte de l'activité, du transporteur, etc.

5. SERVICES NON UTILISÉS

Aucune somme d'argent ne sera remboursée pour tout service non utilisé par le client pendant le voyage. Si une visite ou un repas de groupe prévu doit être annulé, VRT s'engage à le remplacer au meilleur de ses capacités et selon l'échéancier de la situation. Il est possible que la substitution ait lieu plus tard durant le voyage. VRT peut, à sa propre discrétion, choisir de remettre une somme d'argent équivalente au prix de l'activité annulée.

6. PRIX INDIQUÉS

6.1 Sauf indication contraire, tous les prix mentionnés sont en dollars canadiens et comprennent les taxes. Ils sont susceptibles d'être réajustés en cas de diminution de la devise canadienne par rapport au pays visité ou à l'augmentation des frais de transport, du prix des hébergements, des taxes ou d'autres prestations locales. Selon la loi VRT peut, soit avant ou après que le 1er acompte soit effectué, augmenter le prix du voyage jusqu'à 7 %. Advenant le cas où VRT doit augmenter le prix du forfait, au-delà du 7% permis, le client peut choisir d'annuler son voyage avec un plein remboursement ou il peut choisir de payer la différence.

6.2 VRT garantit tous les prix tels qu'ils sont spécifiés au moment de la réception à ses bureaux du paiement final du forfait à l'exception d'une augmentation de la taxe provinciale de l'Ontario ou de la taxe sur les produits et services.

7. VISITES ET EXCURSIONS

Les visites et excursions proposées dans les différents itinéraires, possibles au moment de la création des différents forfaits, peuvent changer. Dans l'éventualité où des changements surviennent avant la date de départ, les activités prévues au programme peuvent être déplacées, annulées ou remplacées par une autre comparable et de valeur égale. VRT se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou s'il en va de l'intérêt et de la sécurité des participants, de modifier les itinéraires ou le programme.

8. RESPONSABILITÉS

8.1 VRT est titulaire d'un permis d'agence de voyages de l'Ontario et agit en qualité d'agent auprès des grossistes en voyage, compagnies aériennes, croisiéristes, transporteurs, fournisseurs de services, lieux d'hébergement, compagnies d'assurance voyage et autres intermédiaires requis pour l'organisation de forfaits. Le rôle de VRT est limité à acheminer les réservations auprès de ces fournisseurs de services et de s'assurer de la qualité des services. VRT n'exerce aucun contrôle direct sur ces organismes. VRT n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexécution, par les fournisseurs de services, des obligations décrites dans le programme. VRT n'est pas responsable d'une perte de jouissance advenant une appréciation subjective différente de la part du client, à l'exception des fautes ou inexécutions découlant directement des actes ou omissions des employés, guides ou accompagnateurs de VRT. VRT remplacera dans la mesure du possible et de valeur égale, ces services.

8.2 VRT n'est pas responsable envers le client pour toute réclamation, tout dommage ou frais résultant de blessures corporelles, d'accidents, de décès, de dommages ou de pertes de biens personnels, de retards, de correspondances manquées, de mauvaises conditions atmosphériques, de pandémies, de grèves, d'actes de terrorisme, de guerres ou de toute autre cause imprévisible au moment du départ du voyage. VRT ne sera aucunement responsable en cas d'omission de la part du client d'obtenir les documents requis (passeport, visas, vaccination) en vue du voyage, de réclamation pour retard du client à l'aéroport, à la gare ferroviaire, au quai maritime ou au départ de l'autocar, quel qu'en soit le motif, ainsi que tout retard ou délai d'un transporteur aérien, maritime ou terrestre.

8.3 VRT n'assume aucune responsabilité quant aux dommages matériels, corporels ou moraux résultant d'un cas de force majeure. La force majeure est un évènement imprévisible ou une cause étrangère à VRT : maladie, pandémie, accident, grève, conditions climatiques, bris mécanique, acte de terrorisme, guerre, évènement politique, manifestation, restriction de quarantaine, éruption volcanique, assèchement des cours d'eau, etc. VRT se réserve le droit d'annuler ou de modifier une partie du voyage ou le voyage entier pour des raisons de force majeure. Dans ce cas, VRT fera tout en son pouvoir pour offrir aux clients des services équivalents. Ces derniers n'auront droit à aucune réclamation ou dédommagement pour perte, dommage ou blessure physique ou mentale, résultant de ces changements.

9. CAPACITÉ DU CLIENT DE VOYAGER

9.1 VRT a établi un système décrivant le niveau de difficulté pour chacun de ses voyages. Au moment du départ, le client doit être suffisamment en santé physique, médicale et mentale pour participer au voyage. Entre autres, il doit être en mesure de monter et de descendre de l'autocar sans assistance d'une tierce personne, de suivre le groupe sans le retarder et de pouvoir compléter la journée prévue à l'itinéraire. VRT et son personnel ne sont aucunement en mesure d'offrir de l'assistance au client atteint d'une limite physique. VRT n'accepte pas de transporter des fauteuils roulants électriques à cause de leur pesanteur. Seul le triporteur ou quadriporteur (scooter) est autorisé, si celui-ci ne dépasse pas 23 kg (50 lb) et qu'il est possible de le déposer dans la soute à bagages de l'autocar.

9.2 Le client ou la personne réservant en son nom doivent s'assurer que le client est autonome physiquement et mentalement, **au moment du voyage**. Le client ou la personne réservant en son nom doit aviser VRT de toutes limites physiques ou mentales, de la part du client, afin que le personnel de VRT puisse être en mesure de bien le renseigner sur les exigences particulières du programme.

9.3 Tout client vivant une situation particulière (p. ex. Alzheimer, démence, schizophrénie, etc.) doit être accompagné d'une personne responsable, qui s'occupera de lui en tout temps. Le rôle et le mandat de l'accompagnateur de VRT sont de s'occuper du groupe et non d'un client en particulier. Il peut aider une personne à un moment particulier, mais non de façon quotidienne. Si une personne nécessite une telle assistance, ce client doit être accompagné d'une personne qui veillera à l'assister en fonction de ses besoins. Tout manque de divulgation de l'état physique ou mental du client, nécessitant une attention particulière et continue de la part de l'accompagnateur entrainera le retour du client en besoin, à sa résidence d'origine, à ses propres frais.

9.4 Si le client subit une blessure physique ou est atteint d'une limite physique durant le voyage, qui l'empêche de suivre le rythme du groupe et/ou nécessite un mode de transport autre que celui prévu au programme. Le client devra débourser les frais encourus sur place pour accommoder ses besoins particuliers. VRT ne sera nullement responsable des frais encourus dans cette situation.

9.5 Le participant s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis. Dans le cas où un participant aurait une conduite préjudiciable aux autres clients ou aux fournisseurs de services et qu'il persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel de l'accompagnateur de VRT ou du représentant à destination, il sera expulsé du groupe. Un client qui est expulsé en raison de sa conduite devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires qu'il devra débourser à titre d'hébergement, de nourriture et de transport de retour. En cas d'expulsion d'un client, le retour du client, à sa résidence d'origine, sera à ses propres frais. En plus, le client ne sera aucunement admissible à un crédit et/ou remboursement par VRT.

9.6 Le client a la responsabilité de prévoir et d'apporter la quantité suffisante de médicaments nécessaires à sa santé et de les transporter avec lui en tout temps.

10. LES COMPAGNIES AÉRIENNES

Les itinéraires des vols et les escales des compagnies aériennes sont donnés à titre indicatif seulement. Ces informations sont sujettes à des changements sans préavis. Les compagnies aériennes se réservent le droit de changer/modifier l'itinéraire et le type d'appareil, les jours d'opération et autres. Tous billets d'avion sont nominatifs et non transférables. Un billet d'avion et/ou une confirmation électronique ne sont valables qu'à la date indiquée. Les billets non utilisés à leur date précise, à l'aller ou au retour, ne sont en aucun cas utilisables pour un autre vol. **Le client est responsable de consulter le site Web de la ligne aérienne en question ou le site Web www.acsta.gc.ca de l'Administration canadienne de la sureté du transport aérien concernant les articles permis à bord de l'appareil.**

11. BAGAGES

11.1 Le client est responsable d'avoir en tout temps une étiquette de bagage de VRT attachée à la poignée de sa grosse valise. Cette étiquette confirme que la valise fait partie du groupe de VRT. Si vous avez une étiquette d'une autre agence, veuillez l'enlever pour éviter toute confusion lors de la manutention des bagages. Les bagages des clients sont transportés par les autocaristes, les compagnies aériennes, ferroviaires et maritimes, les hôteliers et autres intervenants impliqués au bon déroulement du voyage. VRT n'est aucunement responsable des dommages, frais de réparation ou de remplacement des bagages des clients.

11.2 Les règlements du transport aérien concernant le volume de bagages permis dans les avions varient parfois selon un vol nolisé, un vol commercial et un vol domestique ou international. Lors de voyages en avion, chaque client peut apporter un bagage à main pouvant être placé sous le siège de l'avion. Les détails à ce sujet vous sont divulgués lorsque nous envoyons les documents pertinents à chaque voyage. Les compagnies aériennes peuvent exiger des frais pour la manutention des bagages; il advient au client de vérifier auprès de celles-ci. S'il y a lieu, le client a la responsabilité de les débourser. Le client doit également s'informer du poids et des dimensions permises pour les valises.

11.3 La manutention des bagages est comprise pour la plupart des forfaits en autocar de VRT. Les frais de manutention sont compris pour un (1) bagage par personne. L'espace étant restreint à bord des autocars, chaque client a donc droit à une (1) valise pour la soute à bagages. Si VRT autorise le client à apporter un deuxième bagage, celui-ci devra le transporter lui-même. De plus, le client est autorisé d'apporter un fourre-tout de grandeur raisonnable à bord de l'autocar. VRT se réserve le droit de refuser une valise moyenne ou de grand format à bord de l'autocar.

CONDITIONS GÉNÉRALES

12. HÉBERGEMENT

VRT utilise majoritairement des hôtels situés au centre-ville ou à proximité. Les hôtels choisis sont de bonne qualité, allant de 3 à 4.5 étoiles (selon le standard nord-américain). Pour des raisons de sécurité ou de logistique, il peut arriver que VRT utilise des hôtels en banlieue si la ville visitée est le lieu d'un évènement important (manifestation d'envergure, congrès majeur, délégation officielle). Lorsque nous visitons des régions éloignées, VRT utilise les meilleurs hôtels disponibles selon l'endroit visité. La liste finale des hôtels sera communiquée lors de l'envoi des documents. Elle est toujours sujette à des changements de dernière minute pour des raisons hors du contrôle de VRT ou pour la sécurité du client.

13. COUTUMES ET STANDARDS À L'ÉTRANGER

Le but des voyages de VRT est de découvrir une autre nationalité, autant les mœurs que les coutumes et autres aspects du pays. Par le fait même, le client est exposé à des coutumes, des logements, de la nourriture et des habitudes différentes de leur pays. Le client doit s'attendre à trouver dans les pays visités des infrastructures et des habitudes de vie différentes du Canada. C'est au client de s'adapter à son nouvel environnement et non au pays hôte de s'adapter à lui.

14. CHAMBRES, SIÈGES D'AVION ET/OU CABINES DE BATEAUX

14.1 Dans la majorité des établissements choisis, une chambre en occupation triple ou quadruple est composée de deux (2) lits doubles. La dimension de la chambre en occupation double ou quadruple est identique. VRT agit à titre d'intermédiaire entre ses clients et les différents fournisseurs de services. VRT ne peut pas assurer de répondre aux exigences particulières du client. Seuls les hôteliers, lignes aériennes et/ou croisiéristes ont le contrôle sur la distribution des chambres, sièges ou cabines.

14.2 Sur une croisière, il est parfois possible de sélectionner une cabine, selon le contrat signé par VRT. Cela demeure sujet à des changements. VRT ne sera pas tenu responsable d'une disponibilité précise et/ou de l'emplacement d'une cabine à bord d'un navire.

14.3 Si le client demande un changement de catégorie sur place, concernant l'hébergement à un hôtel ou lors d'une croisière, ou d'un changement de siège à bord d'un avion ou d'un train, le client devra assumer le coût total associé à ce changement et le payer sur place auprès du fournisseur.

14.4 La prise de possession des chambres aux hôtels se fait généralement à 16 h, heure locale, et les chambres doivent être libérées au plus tard à 11 h. Des retards hors de contrôle de VRT sont possibles lors de l'enregistrement.

14.5 Certains services peuvent être modifiés, suspendus ou interrompus durant votre séjour à un hôtel ou sur un bateau de croisière (p. ex., piscine fermée, salle d'exercice, climatisation ou autre; en raison d'un bris, d'une réparation, d'un entretien, d'un nettoyage ou autre). N'ayant aucun contrôle sur ces circonstances, VRT se dégage de toute responsabilité pour dommage, inconvénient ou perte de jouissance.

14.6 Certains hôtels peuvent imposer des frais supplémentaires lors de votre enregistrement pour des services supplémentaires. Le cas échéant, vous serez avisés par VRT lors de votre réservation ou lors de la remise des documents.

15. POURBOIRES

Pour la grande majorité de nos forfaits nationaux et internationaux, les pourboires aux conducteurs et aux guides sont compris dans nos forfaits. Les pourboires ne sont pas compris lors des croisières. Veuillez consulter le dépliant de chaque voyage afin de vous assurer si les pourboires sont compris ou non au voyage.

16. DOCUMENTS DE VOYAGE

Environ 15 jours avant la date de votre départ, vous recevrez vos documents de voyage, y compris l'itinéraire détaillé mentionnant l'heure et le point de départ de chaque région. De plus, vous y trouverez la liste des hôtels, le programme et autres informations pertinentes à votre voyage. L'étiquette de bagage vous sera remise le matin du départ.

17. POINTS DE DÉPART

Pour les voyages au départ en autocar, VRT offre plusieurs points de départ préétablis, à des endroits prédéterminés. Lors de l'envoi des documents, les points de départ sont clairement indiqués sur l'itinéraire. Le client doit communiquer son choix de point de départ à VRT au plus tard 48 heures avant le jour du départ du voyage. C'est la responsabilité du client d'être au lieu convenu au moins dix (10) minutes avant l'heure indiquée sur l'itinéraire. Le client a la responsabilité de se rendre à l'autocar. **Le client ne doit pas demeurer à l'intérieur d'un édifice ou d'un véhicule ou d'attendre que l'accompagnateur vienne l'aviser.** Advenant que le client ne soit pas au point de départ à l'heure convenue, l'accompagnateur aura l'autorisation de quitter les lieux et aucun crédit et/ou remboursement ne sera remis au client en question. Prenez note que l'autocar peut avoir du retard à la suite d'un bris mécanique, à des conditions climatiques, à un accident routier ou autres. VRT n'est aucunement responsable pour les inconvénients ou dommages occasionnés par un tel retard.

18. IDENTIFICATION

Selon la destination, il incombe au client de fournir son nom au complet, comme il est indiqué sur son passeport ou son permis de conduire, au moment de la réservation et comme il est demandé par les agents de réservation de VRT. Cette exigence est d'autant plus importante lorsque le voyage concerne une compagnie aérienne, maritime ou ferroviaire. Des frais seront applicables si le nom qui est remis à VRT est erroné (nom à la réservation par rapport au nom sur le passeport/permis de conduire du client). Certains voyages ne permettent aucun changement de nom et seront alors considérés comme des annulations entières. Toute modification de réservation sera considérée comme une annulation.

19. DÉVIATION

Pour tous départs de groupe, les dates mentionnées dans la brochure sont fixes. Il est toutefois possible de prolonger votre voyage en devançant la date de départ ou en repoussant la date de votre retour, selon la disponibilité. Cela occasionnera des frais supplémentaires. Le client voulant devancer le voyage de groupe aura la responsabilité de rejoindre le groupe au début du voyage, à ses frais. Les frais applicables à la suite d'une modification lui seront communiqués lors de la confirmation de l'extension du voyage.

20. PASSEPORTS ET VISAS

20.1 Pour tout voyage au Canada, **une pièce d'identification officielle avec photo est requise** et obligatoire pour tout voyage mais en particulier si votre voyage comprend une portion aérienne, maritime et ferroviaire.

20.2 Pour tout voyage à l'étranger, il est obligatoire d'avoir un passeport canadien valide. Certains pays requièrent que le passeport utilisé par le client soit valide pour une durée minimale, soit plusieurs mois après la dernière journée dans ce pays, selon la date d'expiration indiquée sur ce document. VRT indiquera sur vos documents les restrictions et les exigences du ou des pays visités lors de votre voyage. **VRT recommande au client de visiter le site Web du gouvernement du Canada au www.voyage.gc.ca dans les jours suivant sa** réservation, afin d'être bien renseigné sur les consignes du ou des pays visités.

20.3 Pour les clients qui ne sont pas citoyens canadiens et qui détiennent un passeport autre que canadien, certaines conditions d'entrée et/ou visa(s) peuvent également être applicables. **Le client sans passeport canadien doit consulter les autorités du ou des pays visités.** C'est la responsabilité du client d'obtenir les documents nécessaires pour avoir droit d'entrer dans ce ou ces pays visités. VRT ne sera aucunement responsable d'un manque de documents de la part d'un client. Le client ne sera aucunement admissible à une compensation financière et/ou un remboursement.

20.4 **Le participant au voyage, canadien ou étranger, a la responsabilité entière de consulter et d'obtenir les renseignements et la documentation propre à sa situation auprès des autorités compétentes : ambassades, consulats ou ministères.** VRT suggère au client de consulter le site Web: www.voyage.gc.ca afin de se familiariser avec les demandes et exigences d'entrée et de sortie du ou des pays visités et de toutes correspondances. Le client reconnaît que seuls le ou les pays visités, incluant le ou les pays où la ligne aérienne, maritime ou ferroviaire fait escale, contrôlent les frontières aux postes de douanes et d'immigration et que VRT n'est aucunement responsable en cas de refus d'entrée ou sortie d'un pays.

21. LORS DU VOYAGE

21.1 Advenant un problème ou une situation désagréable lors d'un voyage, le client doit immédiatement communiquer avec l'accompagnateur de VRT ou le représentant du grossiste en voyage sur place ou le représentant du fournisseur de service en poste, afin de régler le tout dans la mesure du possible. Dans le cas où un problème ne peut être résout sur place, le client doit tenter de rejoindre les bureaux de VRT à Ottawa dès que possible par téléphone et/ou par courriel. Si le problème ou la situation n'est pas rectifié sur place, le client doit en aviser VRT par écrit, dans les quatorze (14) jours suivant la date de retour du voyage. L'avis doit inclure un rapport détaillé des faits de la situation. Aucun détail ne sera accepté de façon verbale. Les réclamations ou demandes de dédommagement seront considérées seulement si VRT a été prévenu du problème au moment où il s'est produit et que malgré son intervention, la situation n'a pu être réglée sur place. Peu importe la situation, la responsabilité de VRT est limitée spécifiquement au prix du forfait.

21.2 Tout client qui doit quitter le groupe pour une situation d'urgence (p. ex. hôpital, dentiste, ambassade, consulat et autres), peu importe l'heure de la journée, se doit d'aviser l'accompagnateur du groupe ou le représentant du grossiste en voyage sur place.

21.3 VRT veut s'assurer de la sécurité du client en tout temps. Tout client qui choisit de faire une activité à l'extérieur du programme prévu par VRT en assume l'entière responsabilité.

22. VACCINS ET RECOMMANDATIONS MÉDICALES

Certains pays exigent une ou des preuves de vaccination. Le client doit s'assurer d'être conforme aux exigences établies pour les vaccins du pays visité et de toutes les escales. VRT vous donnera les consignes de chacun des pays à visiter dans les mois précédant le départ. Pour toute question relative aux vaccins, le client doit communiquer avec sa clinique santé voyage ou son médecin de famille. Ils seront en mesure de vous conseiller adéquatement, prenant en considération votre situation médicale. VRT se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays à visiter.

23. AUTOCAR

23.1 VRT exige que tous les clients, sans aucune exception, fassent la rotation des sièges dans l'autocar, comme demandé et imposé par l'accompagnateur. Cette rotation s'applique sur les voyages de plus de quatre (4) jours inclusivement à bord d'un autocar. Pour les voyages d'un (1) à trois (3) jours, la sélection des sièges se fera par pige d'un numéro correspondant à un siège. Le client sera assis avec son compagnon/compagne de voyage. Il est permis d'échanger les sièges entre clients et le guide ne s'impliquera aucunement dans ce processus. Si un des clients souffre du mal des transports ou des nausées à cause d'une condition routière particulière, l'accompagnateur fera son possible pour accommoder le client en question pour une courte période en lui offrant un siège à l'avant de l'autocar. **Important** : Lors de sa réservation, le client doit aviser VRT s'il souffre de malaises et/ou nausées lors de voyage en autocar, train, bateau, ou autre mode de transport.

23.2 Le client doit utiliser des écouteurs avec leurs appareils électroniques. Cela inclut lorsque le client a une conversation au téléphone, visionne un film ou écoute de la musique.

23.3 Il n'est aucunement permis de fumer, vapoter ou consommer des boissons alcoolisées *à bord de l'autocar*.

24. CROISIÈRE

Le client reconnaît qu'une croisière ne comprend pas : les excursions, les repas pris à l'extérieur du bateau et dans certains restaurants à la carte et/ou spécialisés, les consommations, les repas aux cabines incluant les frais de service, le service de buanderie, les services médicaux, le spa, le salon de coiffure, le casino, les boutiques, les pourboires à l'équipage et lors de la manutention des valises à bord, les dépenses personnelles et toutes autres prestations non indiquées dans la section « le coût comprend » propre à cette croisière.

25. PORTS D'ESCALES

Les compagnies maritimes se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de substituer les escales et/ou l'itinéraire prévus en partie ou au complet, en tout temps et sans préavis. La compagnie maritime et VRT ne sont pas responsables de toute perte occasionnée aux clients par ces changements, annulations ou substitutions.

26. EXCURSIONS FACULTATIVES

Lors d'une croisière, il est possible d'acheter des excursions facultatives lors de la visite de différents ports d'escales. Le client peut souvent acheter ces excursions avant le départ de la croisière, en se rendant sur le site Web de la compagnie maritime. VRT recommande d'ailleurs de réserver les excursions avant le départ, surtout pour les excursions dont la capacité est limitée (p. ex. tour d'hélicoptère, tour de sous-marin, équitation, catamaran, etc.). La responsabilité de la compagnie maritime ne s'étend pas au-delà des limites du bateau.

27. SERVICES MÉDICAUX À BORD

Lors des croisières, les compagnies offrent une clinique médicale à bord du bateau, comprenant un médecin et un personnel médical. Les clients ont accès à cette clinique aux heures d'ouverture. La visite et les services à la clinique sont payants, payables sur place et aucune assurance voyage n'est acceptée. La clinique remet une facture que le client devra présenter à sa compagnie d'assurance voyage, s'il y a lieu, afin d'obtenir un remboursement. En cas d'urgence médicale, un médecin est disponible 24/24, toujours avec frais. Si le client doit se présenter à la clinique ou est sujet à une urgence, il doit communiquer également avec l'accompagnateur de VRT et l'aviser de la situation. Advenant que le client doive être confiné à sa cabine à la suite d'un avis médical, VRT ne sera aucunement responsable de la perte de jouissance et le client ne sera aucunement admissible à un crédit et/ou remboursement. La compagnie maritime peut en son entière discrétion remettre un crédit, mais VRT n'a aucun contrôle sur cette situation.

28. RESPONSABILITÉS DU CLIENT

Tout client inscrit à un forfait de voyage accepte les conditions générales de VRT comme indiqué dans chacune de ses brochures, sur son site Web et dans les documents envoyés de nouveau lors de l'émission de la facture confirmant le voyage.

Je tiens à vous rappeler que depuis plus de 30 ans, VRT détient un dossier impeccable et est reconnu pour offrir un service attentionné à ses clients. Ce sera toujours notre mission et nous poursuivrons dans cette même direction! Nous vous remercions grandement pour votre appui et votre confiance!